

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 23 mars 2021 par le député de Rimouski concernant le projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski.

En 2015, le gouvernement libéral a pris la décision de retirer ce projet du Plan québécois des infrastructures (PQI).

Il s'agit en effet d'un projet attendu par les citoyens du Bas-Saint-Laurent, en particulier par les acteurs économiques de la région. Le gouvernement en est pleinement conscient et entend respecter l'engagement qu'il a pris de remettre ce projet à l'étude au PQI d'ici la fin du mandat.

Nous devons cependant tenir compte de l'ensemble des besoins en infrastructures au Québec avant de déterminer quels nouveaux projets pourront être étudiés. Ces besoins sont présentement immenses et la grande majorité des investissements sont consacrés à la réfection.

Le précédent gouvernement a laissé les infrastructures québécoises dans un état de détérioration avancé. C'est pourquoi l'actuel gouvernement a pris la décision d'augmenter considérablement les investissements du PQI au cours des prochaines années. Nous devons offrir aux citoyens du Québec des infrastructures sécuritaires et modernes qui permettront de maximiser le développement économique de toutes les régions du Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Legault
Premier ministre du Québec